

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE Sécurité

Drogue, travail illégal : les policiers resserrent l'étau

Entre injonctions du ministère de l'Intérieur et travail de fond sur un terrain qu'ils arpentent au quotidien, les policiers caladois ont mené, mardi 13 octobre, une nouvelle opération anti-fraude contre le travail dissimulé et le trafic de drogue.

■ **Les acteurs : policiers et partenaires**

Parce qu'elle est menée dans le cadre d'un Comité opérationnel départemental anti-fraude (Codaf), l'opération de ce mardi 13 octobre réunit police, administration fiscale, administration du travail et protection sociale. À 17 h, le commissaire Eric Debeugny réunit ses troupes pour le briefing : 14 policiers, deux membres de l'unité cynophile de Saint-Étienne, un agent de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP), deux agents des finances publiques, deux agents de l'Urssaf et un agent de l'inspection du travail.

■ **Scène 1 : dans des locaux « associatifs »**

La première intervention vise une association « musulmane laïque ». Après avoir bloqué la rue, les policiers entrent dans les locaux où se trouvent sept personnes. Premières vérifications. Puis le chien Balto entre en jeu avec son maître. Pas de stupéfiants. De l'argent liquide.



Intervention dans un local associatif dont les activités restent floues. Photo Progrès/Marie-Noëlle TOINON

Les partenaires (DDPP, Urssaf, Finances publiques et Inspection du travail) peuvent alors entrer et opérer les contrôles d'usage. Policiers et partenaires se heurteront ici à une situation floue. L'activité de l'association ? « On se réunit pour boire du café ou de la bière ». Avez-vous des cartes de membres ? « Oui, mais pas sur nous » Les statuts de l'association ? « Le président est à Lyon aujourd'hui ». Bilan : verbalisation pour incitation à la violation de l'interdiction de fumer dans un lieu à usage collectif, en direction du gérant et du consommateur.

■ **Scène 2 : dans des établissements de restauration, rapide ou non.**
Un restaurant de cuisine

orientale est visité. L'agent de la DDPP, qui veille à la sécurité sanitaire, examine la cuisine, les frigos, tandis que policiers et agents de l'Urssaf interrogent la cuisinière, qui ne parle pas français. Pas d'infraction notoire. Le groupe se rend alors dans un établissement de restauration rapide. Cinq employés déclarés. Mais les livreurs ne livrent-ils que de la nourriture ? Les trois employés présents, déclarés, sont originaires du Bangladesh. Un agent des finances publiques contrôle les factures. Bilan : non-présentation du registre du personnel. Suspicion de travail dissimulé par minoration du temps de travail déclaré. Une enquête est ouverte par les partenaires.

De notre correspondante Marie-Noëlle TOINON

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE Fait divers

Il vendait des bijoux volés sur Internet

Lorsqu'il voit l'annonce sur Internet ce lundi 12 octobre, il en est persuadé. Ces bijoux à vendre sont bien ceux qui lui ont été dérobés lors du cambriolage de sa maison, dans la nuit du 20 au 21 juin dernier à Villefranche-sur-Saône.

Le lendemain, il alerte la police qui se rend au domicile du mis en cause pour une perquisition. Là, les forces de l'ordre vont retrouver divers bijoux également volés. Trois bagues ont pu être restituées à la victime.

L'homme interpellé, un Caladois de 67 ans, a été placé en garde à vue. Il fera l'objet d'une Convocation



Trois bagues dérobées ont pu être restituées à la victime. Photo d'illustration Progrès/Philippe VACHER

par officier de police judiciaire (COPJ) devant le tribunal de Villefranche-sur-Saône, le 16 février prochain, pour recel de vol par effraction.

M. B.

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE Un mineur interpellé en possession de résine de cannabis

Lundi 12 octobre, à 18 heures, la police municipale procède au contrôle d'un groupe de six jeunes qui perturbent l'ordre public, route de Frans, à Villefranche-sur-Saône. Ils découvrent alors que l'un d'entre eux, âgé de 16 ans, détient sur lui une barrette de résine de cannabis ainsi que 80 €.

Très connu des services de police, le Caladois a été placé en garde à vue.

Il a reconnu la détention de stupéfiants, pour sa consommation personnelle. Il sera présenté au délégué du Procureur et fera l'objet d'un rappel à la loi, le 16 décembre prochain.

M. B.

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE Fait divers

Il veut rejoindre ses amis au poste et finit en garde à vue

Ce n'est sûrement pas la fin à laquelle il s'attendait. Ce lundi 12 octobre, la police municipale interpelle deux mineurs, âgés de 16 ans, en train de dégrader des extincteurs du parking souterrain Boiron.

Alors qu'ils sont placés en garde à vue, un troisième jeune homme se présente au commissariat. Il explique vouloir entrer pour prendre contact avec ses deux amis. Mais les forces de l'ordre refusent et lui demandent de quitter les lieux. Le Caladois de 15 ans s'énervé et insulte l'un des policiers. Il est finalement, lui aussi, placé en garde à vue. Inconnu des services



Alors qu'il voulait entrer en contact avec ses amis, lui aussi a été placé en garde à vue pour des faits d'outrage. Illustration Progrès/Emmanuelle BAILLS

de police, il a reconnu les faits d'outrage.

Il sera présenté au délégué du Procureur, le 16 janvier prochain, et fera l'objet d'un rappel à la loi.

M. B.

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

La CGT réclame l'emploi et la dignité



Les syndicalistes Sylvie Bonneteau et Catherine Duval ont présenté les revendications de la CGT. Photo Progrès/Anne-Sophie VUCCINO

Avant le rassemblement national de la CGT, ce samedi 17 octobre à Paris, des militants de l'Union Locale CGT de Villefranche et du Val de Saône, ont souhaité « témoigner leur soutien à cette prochaine manifestation », en se réunissant ce mercredi 14 octobre sur la place des arts « pour l'emploi et la dignité ». Les revendications présentées par deux syndicalistes, Sylvie Bonneteau et Catherine Duval, ont tourné essentiellement « sur l'arrêt immédiat des cadeaux fiscaux de l'État aux patrons et pour que cet argent n'aille plus dans la poche des actionnaires et des paradis fiscaux. » Christian Ritton, secrétaire général de l'Union locale CGT, se dit inquiet : « Pôle Emploi nous annonce plus de 11 % de chômage début 2021 dans la région. Des centaines d'emplois sont supprimés à Saint-Jean Industrie, Bayer... et la liste est encore longue ! » Sylvie, 56 ans, gilet jaune et soutien de la CGT rapporte : « J'ai une pension d'invalidité et j'en ai ras le bol de tout. Je ne veux pas en plus porter de masque dehors, il n'y a pas de danger. Ma vie est compliquée, j'ai 50 € par semaine pour vivre, je vis de la bonté des gens. Je n'ai pas de loisirs, je ne vais jamais au cinéma. Il faut que ça change. »

Les militants se sont donné rendez-vous ce jeudi 15 octobre, de 7 h 30 à 11 heures sur le parvis de l'hôpital Nord-Ouest, le syndicat ayant déposé un préavis de grève pour tous les services de l'hôpital y compris les sites d'Alix et de Beaujeu, sur le thème : « Nous n'avons pas à subir cette deuxième vague, mobilisons-nous pour obtenir des renforts, les agents n'ont pas à remédier aux manques de personnels. »